

Processus de consultation en six étapes

1^{ière} étape: Exposé du problème ou du projet

La personne qui a accepté de soumettre **son problème** ou **son projet** l'expose le plus **clairement possible**. Les autres l'écoutent avec attention et sympathie.

2^{ième} étape: Clarification - Question

Cette étape permet aux membres du groupe de bien saisir l'ensemble du problème et du contexte dans lequel il est vécu. **Les questions doivent porter sur des faits et non sur des perceptions**. À cette étape, **aucune suggestion n'est faite, ni aucune interprétation des causes du problème**.

3^{ième} étape: Contrat de consultation

La personne qui a exposé le problème ou le projet indique ses attentes aux membres du groupe. Tous s'engagent à s'en tenir à cette demande, quitte à la modifier si la personne concernée estime que c'est pertinent.

4^{ième} étape: Réactions, suggestions pratiques

À cette étape, **les membres du groupe expriment leurs idées, impressions, émotions liées à la situation présentée**. Ils **proposent des façons de voir la situation autrement, font des suggestions pratiques**. La personne qui a présenté sa situation écoute et prend des notes.

5^{ième} étape: Synthèse et plan d'actions

La personne qui a exposé sa situation **fait une synthèse de ce qu'elle a reçu du groupe**. Elle indique de quelle manière elle compte s'y prendre pour donner suite à ce qu'on lui a suggéré. Les autres membres ne posent aucun jugement sur les choix qu'elle fait.

6^{ième} étape: Évaluation par chacun

C'est à cette étape que l'idée de codéveloppement prend tout son sens car chacun y fait **un bilan de ce que la discussion lui a apporté**.